



RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

PAYS :

Tchad

Date de l'analyse : Du 28 février au 04 mars 2019

Période de couverture de l'analyse : Octobre 2018 à septembre 2019

RESUME EXECUTIF

Dans l'optique de la production en temps opportun d'informations exactes sur l'état de la sécurité alimentaire, en ligne avec les calendriers nationaux et régionaux, que le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a organisé du 28 février au 04 mars 2019 à N'Djamena un atelier d'analyse des résultats HEA par zone de moyens d'existence. 52 personnes issues de différentes structures ont pu participer à cette session notamment les services techniques de l'Etat ; SISAAP, DSA, ANADER, ONASA, DSIS/MSP, Université de Ndjamen, DPDA, DNTA/MSP, CONACILSS, AHEAS, DOPESSP/MEPA, ATPDI ; des organisations nationales et internationale : OHPIDEL, ACF, OXFAM, FLM ; ONU : PAM

Cette analyse s'inscrit dans cette série d'analyses saisonnières qui cherchent à définir une situation prédictive de l'évolution de la situation alimentaire afin de renseigner le prochain cycle de l'analyse de cadre harmonisé prévu du 11 au 15 mars 2019. Il était prévu durant cet atelier de :

- ✓ Comprendre l'accès à la nourriture et au revenu en tenant compte des stratégies d'adaptions à coût faible mises en place par les ménages ;
- ✓ Comparer la situation projetée des ménages par rapport à deux types de seuils (seuil de survie et de protection de moyens d'existence) ;
- ✓ Identifier le cas contraire les catégories socio-économiques affectées par les déficits ;
- ✓ Identifier, pour une zone donnée, la saisonnalité des déficits pour le groupe affecté sur une année de consommation.

L'analyse s'est appuyée sur les données ci-dessous :

- Données de la production agricole prévisionnelle de la campagne agricole 2018-2019 ;
- Des paramètres clés collectés dans les zones à profil ;
- Les données sur les prix des céréales (base de données FEWSNET et ANADER).

Le Tchad compte actuellement vingt-quatre (24) profils dans neuf (9) zones et qui couvrent cinquante-neuf (59) Départements. Dix-neuf (19) profils ont été analysés à la session de mars 2019. Les cinq profils non analysés n'ont pas encore été intégrés dans la LIAS pays. Aux termes de l'analyse des résultats HEA de mars 2019, il est ressorti que

tous les trente-sept (37) départements analysés ne présenteraient aucun déficit.

La bonne production agricole, les bonnes perspectives des productions de contre saison et La baisse de prix projetés de denrées de bases observée ont permis d'atténuer la situation alimentaire des ménages très pauvres et pauvres. Toutefois, une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages de cette année et être en mesure d'anticiper.

Comparaison de synthèse des résultats d'octobre 2017 et 2018

Dix-neuf (19) profils ont été analysés à la session en octobre 2018 et mars 2019. Aux termes de ces deux analyses, il est ressorti de l'analyse de la session d'octobre 2018 que sur l'ensemble des profils analysés dans les trente-sept (37) départements, deux (Bahr El Ghazal sud et Ouest) connaîtront probablement de déficit de protection de moyens d'existence. Par contre, aucun déficit n'a été enregistré, pour celle de la session de mars 2019. Ceci s'explique par une bonne production agricole, surtout dans la bande sahélienne, et par une probabilité stabilité, des prix de denrées de base pendant la soudure.

I. DESCRIPTION DES ZONES

Le Tchad a une géographie économique rurale très variée. Il dispose actuellement de neuf zones de moyens d'existence. Plus au nord, le nomadisme pastoral et l'élevage transhumant (zones 9 et 7) reposent sur l'élevage du bétail et contiennent de populations éparses à très éparses.

Le nomadisme pastoral (zone 9) qui s'appuie ici sur l'élevage de chameaux, ainsi que de chèvres et de moutons, est pratiqué là où la pluviosité est trop faible pour permettre de faire la culture de céréale. De ce fait le seul moyen pour les populations de gagner leur vie est de faire de l'élevage, en faisant paître du bétail. La distance entre les pâturages et celle qui les sépare des points d'eau exigent que les familles d'éleveurs effectuent un déplacement saisonnier avec leur bétail. Sur quelques concentrations d'oasis vit une population sédentaire dont les moyens d'existence reposent sur la production de date irriguée, ainsi que sur les échanges à certains égards.

L'élevage transhumant (zone 7) prend place à la limite de la viabilité des cultures : les pluies permettent généralement une certaine culture de mil pénicillaire dans des lieux propices, mais la faiblesse des rendements et la fréquence des récoltes déficitaires découragent l'investissement en efforts, et le bétail demeure la base de l'économie, ici surtout les bovins. On y trouve aussi des troupeaux de chèvres et de moutons et quelques chameaux. Contrairement aux nomades, seuls certains membres du ménage ou de la famille élargie migrent avec le bétail vers les lointains pâturages (généralement vers le sud pendant la saison sèche) en rentrant dans la région d'origine après un certain nombre de semaines ou de mois.

Si nous nous déplaçons vers le sud, nous rencontrons un troisième modèle de moyen d'existence appelé « agropastoralisme » (zone 5). L'agropastoralisme signifie ici, d'une part, qu'une forte dépendance vis à vis de l'élevage côtoie des cultures plus extensives et productives que dans la région des éleveurs transhumants et, d'autre part, que la production agricole est moins abondante et le nombre de têtes de bétail est plus grand que dans les zones caractérisées par un accent prononcé sur l'agriculture (zones 1-4 et zone 6), le quatrième modèle général de moyen d'existence. Ces dernières zones agricoles abritent la majorité de la population rurale du pays : la zone 1 à elle seule (sud, céréales et cultures de rente) abrite plus d'un tiers de l'ensemble de la population rurale.

Et ces zones produisent la majorité du grain destiné au marché national pour combler les déficits globaux dans les autres zones et pour nourrir les populations urbaines.

Toutefois, les zones de moyens d'existence ne sont pas exactement disposées selon une progression nord-sud en fonction des isohyètes. Un autre facteur essentiel intervient : l'eau souterraine. Alors que la production agricole des zones 1 et 3 (sud-centrale, céréaliculture) est essentiellement pluviale, dans les zones 2, 4 et 6 (sud-ouest, riz ; sud-est, cultures de décrue et gomme arabique ; est, céréales pluviales et maraîchage) l'irrigation ou la culture de décrue et la pêche jouent un rôle important. Dans l'ouest, l'eau provient des crues des cours d'eau. Dans l'est, elle provient d'un vaste bassin hydrologique de haute altitude aussi éloigné que le Darfour, au Soudan, par le biais de rivières, de ruisseaux et de cours d'eau saisonniers (les wadi). Le résultat est une combinaison de grandes cultures et de production maraîchère de saison humide et de saison sèche (contre saison) qui fait de ces économes rurales les plus riches du pays.

Les études réalisées dans ces différentes zones de moyens d'existence sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Figure I : Cartes de moyens d'existence et des profils du Tchad

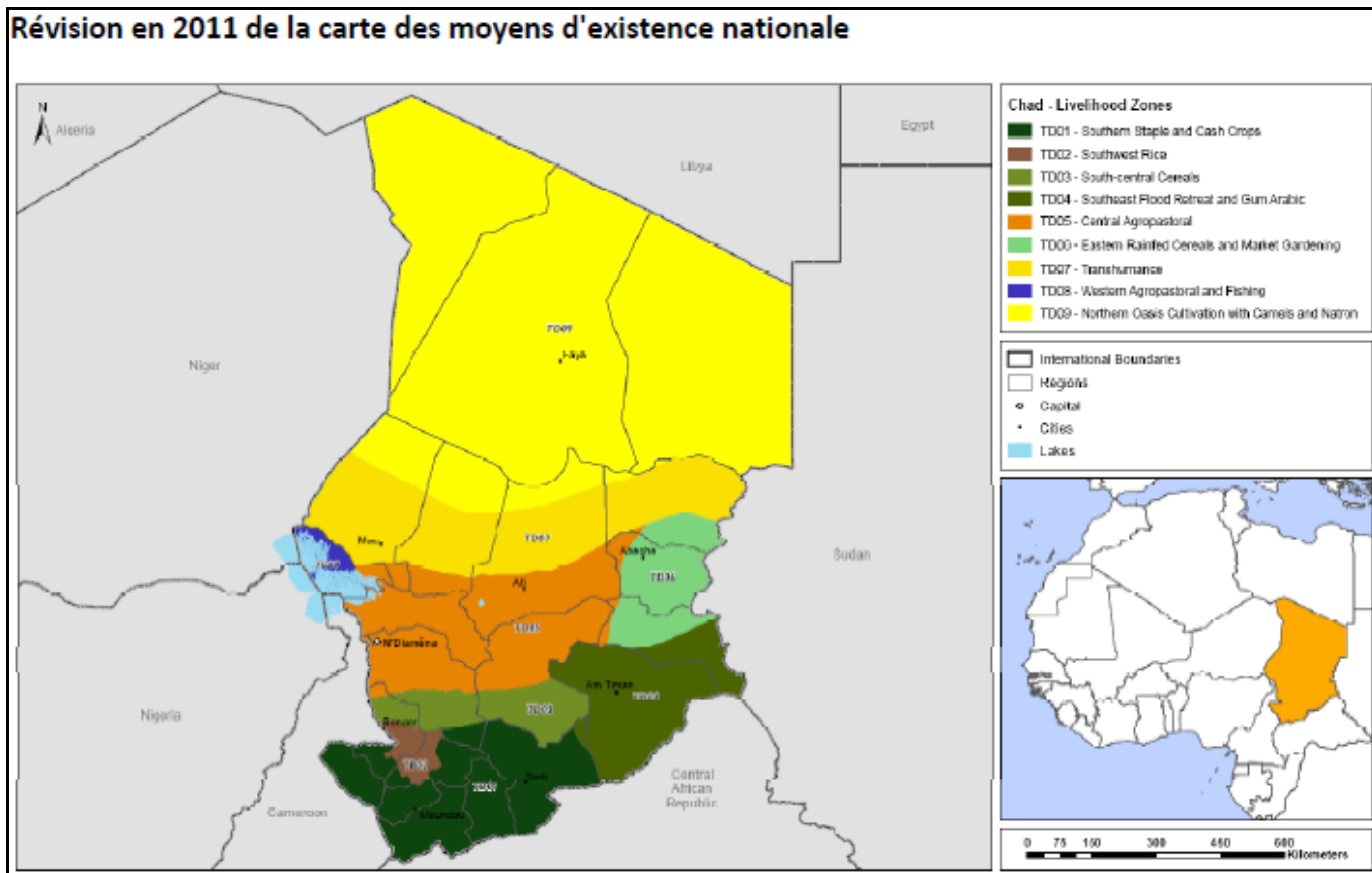


Tableau N°1 : Présentation des zones de moyens d'existence

Zone de moyens d'existence	N°	Nom du Profil	Région	Département/Sous-préfecture	Année de référence	
Zone 1 : Sud céréales culture de rente	1	Barh Sarh	Mandoul	Barh Sarah (Zone agricole)	Octobre2012-septembre 2013	
	2	Mandoul	Mandoul	Mandoul Oriental	Octobre2015-septembre 2016	
				Mandoul Occidental		
	3	Tandjilé Ouest	Tandjilé	Tandjilé Ouest	Octobre2015-septembre 2016	
				Mayo Kebbi Est		Kabia
				Mayo Kebbi Ouest		Mayo Dallah
	4	Logone Occidental	Logone Occidental	Lac Wey	Octobre2015-septembre 2016	
				Dodjé		
				Gueni		
				Ngourkosso		
	5	Logone Oriental	Logone Oriental	La Pendé	Octobre2015-septembre 2016	
				Kouh Est		
				Kouh Ouest		
La Nya						
La Nya Pendé						
6	Mayo Kebbi Ouest	Mayo Kebbi Ouest	Mayo-Binder	Octobre2015-septembre 2016		
			Lac Léré			
Zone 2 : Sud-Ouest, riz dominant	7	Tandjilé Est	Tandjilé	Octobre2014-septembre 2015		
			Tandjilé Centre			
			Mayo Kebbi Est		Mayo-Boneye	
Zone 3 : Sud – centrale, céréales pluviale	8	Barh Signaka (Zone agricole)	Guera	Barh Signaka	Octobre2012-septembre 2013	
Zone 3 : Sud – centrale, céréales pluviale	9	Salamat	Salamat	Barh Azoum	Février 2017-janvier 2018	
				Aboudeia		
			Sila	Sous-préfecture de Kerfi		
Zone 5 : Centrale agropastorale	10	Barh El Gazal sud	BEG	Chaddra	Octobre2013-septembre 2014	
				BEG sud		
	11	Mangalmé, (Agropastorale)	Guera	Mangalmé	Octobre2014-septembre 2015	
				Guera		
				Abtouyour		

			Batha	Batha Est	
	12	Ngouri	Lac	Way	Octobre2011-septembre 2012
	13	Fitri (agropastorale)	Batha	Fitri	Octobre2010-septembre 2011
	14	Hadjer Lamis	Hadjer Lamis	Haraze ALbiar Dagana	Octobre2014-septembre 2015
	15	Wadi Bissam	Kanem	Wadi Bissam	Octobre2014-septembre 2015
Zone 6 : Est céréales pluviales et maraichère	16	Kimiti	Sila	Kimiti	Octobre2016-septembre 2017
				Djourouf Al Amar	
	17	Ouddai	Ouddai	Ouara, Assougha Abdi	Octobre2013-septembre 2014
Zone 7 : transhumance	18	Mandjoura	BEG	BEG Nord (Sous préf de Mandjoura) et	Octobre2014-septembre 2015
			Kanem	Kanem	
	19	Aboulidji	Batha	Batha Ouest	Octobre2012-septembre 2013
	20	Biltine	Wadi-Fira	Biltine	Octobre2016-septembre 2017
Guereda					
Zone 8 : Agropastorale et pêche	21	Lac	Lac	Mandy	Octobre2011-septembre 2012
				Kaya	
				Fouly	
Zone 9 : Elevage camelin	22	Salal	BEG	BEG Nord (Sous pref de Salal et Dourgoulanga)	Juillet 2014-juin 2015
			Kanem	Nord Kanem	
	23	Zone Palmerais	Borkou,	BorKou Yala Borkou	Aout 2016-juillet 2017

II. LES SCENARII DEVELOPPES

Un seul scénario a été développé. Ainsi il est noté que cette Analyse des scénarii a bénéficié de l'expertise et des connaissances de tous les membres du groupe de travail HEA. D'autre part, les données de surveillance officielle sur la production agricole et les prix ont été utilisées pour la spécification du problème de l'année en cours. L'analyse a été aussi faite sur la base de données primaire collectée directement auprès des groupes socio-économiques par zone de moyens d'existence. Une projection des prix de la céréale de base a été effectuée sur une série de 5 ans enfin de déterminer toutes les éventuelles variations saisonnières qui pourraient intervenir au cours de l'année de consommation en cours. Les données démographiques ont été actualisées selon les taux de croit national afin de prendre en compte l'évolution de la population au courant de l'année 2018-2019. Les hypothèses développées ont permis de mieux prédire la situation alimentaire des ménages.

Les hypothèses développées sont :

- ✓ Le contexte sécuritaire du pays serait d'une manière globale calme, mais avec un peu de perturbation dans la

région du Lac et Tibesti ;

- ✓ La prochaine campagne agropastorale serait normale dans tout le pays ;
- ✓ Le TCHAD étant un pays frontalier avec le Nigeria dans ses rapports économique, toutes fluctuations de la Naira impactera, négativement/positivement les marchés frontaliers et les échanges économiques ;
- ✓ La production céréalière a enregistré des hausses ; toutefois, à l'exception du Mayo Kebbi Est et Ouest, toutes les provinces de la zone soudanienne ont enregistré des baisses ;
- ✓ L'effectif de bétail est en hausse à cause de l'absence des épizooties majeures et de la bonne disponibilité de pâturage ;
- ✓ Les prix de vente (prix producteur) des produits agricoles sont en baisse à cause d'une bonne production ;
- ✓ Les prix de vente de bétails sont en baisse à cause de l'insécurité dans les pays voisins ;
- ✓ Baisse de pouvoir d'achat (baisse de revenu tirés de l'exode, de mains d'œuvre locale, de l'auto-emploi, de versement des exodants permanents etc.) à cause de la crise économique ;
- ✓ L'accessibilité aux marchés serait normale, Les prix de céréales connaîtront une hausse normale pendant la soudure ;
- ✓ Les termes de l'échange bétail/céréales seraient en faveur des éleveurs dans les zones pastorales et sésame/céréales (arachide/céréales) en faveur des producteurs du sésame.

Il faut noter que lorsque les données n'étaient pas disponibles/cohérentes des hypothèses ont été faites sur la base d'un consensus entre les participants à l'atelier et leur expérience sur le terrain.

Chaque élément analysé est clairement défini et peuvent être surveillés et révisés à l'avenir que si des informations supplémentaires seront disponibles.

III. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

3.1. Période de couverture de l'analyse :

Dans la zone agricole et agro-pastoral, l'analyse de l'année en cours s'étale d'octobre 2018 au mois septembre 2019, alors que dans la zone, où le pastoralisme domine (zone pastorale), elle s'étale de Juillet 2018 à Juin 2019.

3.2. Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département :

Les résultats sont présentés sous forme de graphique et tableau par département indiquant la situation des ménages sur la base de scénario par rapport à la situation de référence. Les graphiques présentent les estimations du revenu total (consommation de nourriture et de revenu) pour l'exercice de l'année en cours et de référence. Celles –ci sont comparées aux seuils d'intervention (dans la barre de droite) afin de déterminer les ménages qui seraient en déficit cette année. La partie rose de la barre de seuil représente le seuil de survie, tandis que la section bleu pâle représente le seuil de protection des moyens de subsistance

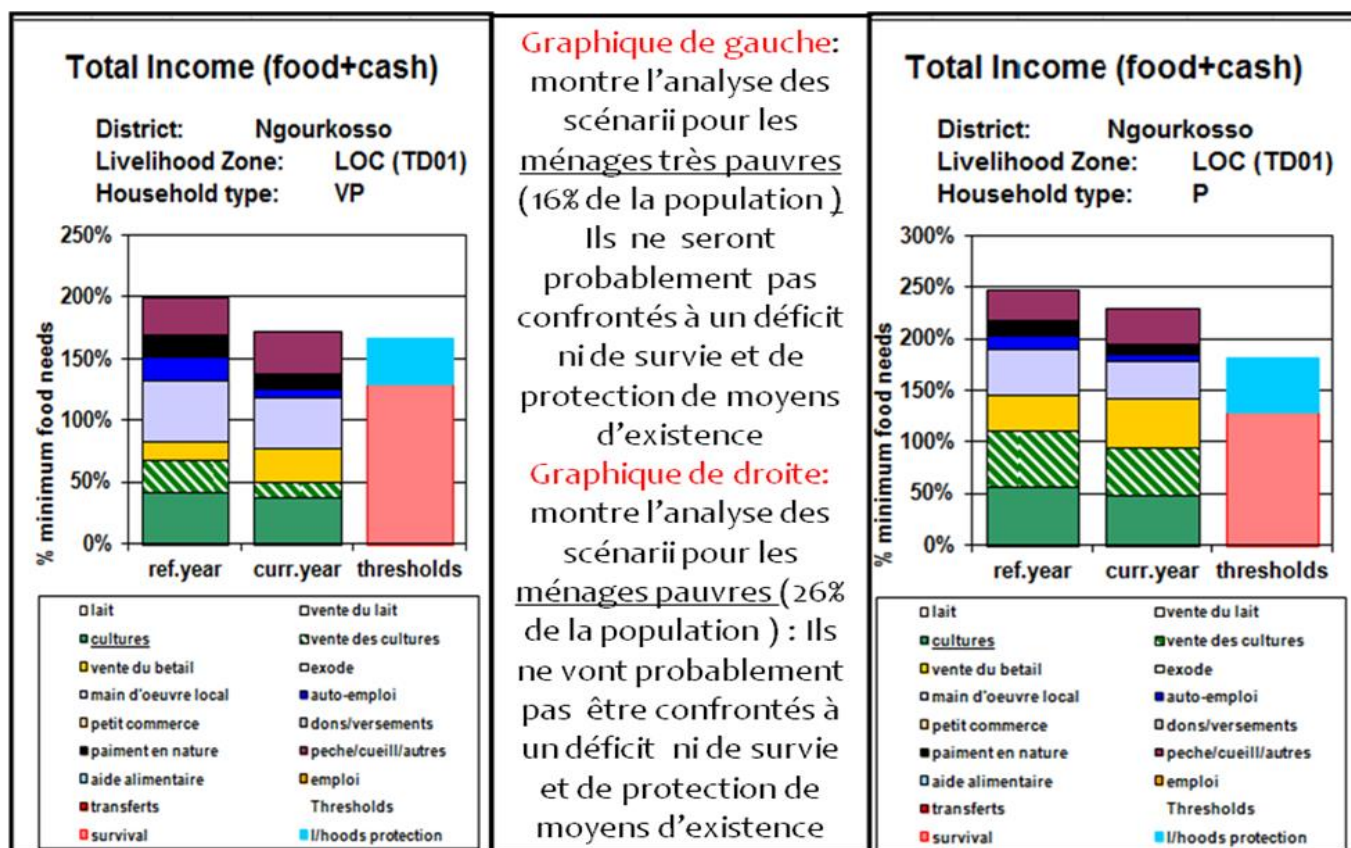
Tous les trente-sept (37) départements analysés ne présenteraient aucun déficit. La bonne production agricole, les bonnes perspectives des productions de contre saison et la baisse de prix projetés de denrées de bases observée ont permis d'atténuer la situation alimentaire des ménages Pauvres. Toutefois, une dégradation des moyens des ménages est observée dans la zone soudanienne. Une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages de cette année et être en mesure d'anticiper.

NB : les résultats seront présentés ici par zone écologique (zone sahélienne, soudanienne et saharienne). Il est important de signaler que la bande sahélienne a enregistré une hausse de production agricole 19,5% par rapport à l'année dernière et de 22% par rapport à la moyenne des 5 dernières années ; par contre la zone soudanienne a enregistré une baisse de 4% par rapport à l'année dernière et 5% par rapport à moyenne quinquennale. La production du riz est en baisse à cause de non débordement des cours d'eau dans les zones rizicoles. L'évolution des moyens d'existence suit aussi la tendance de cette production donc le résultat d'un profil par zone écologique serait présenté.

3.2.1. Zone agricole de Logone Occidental (zone soudanienne)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de la zone agricole du Gourkosso. Les ménages Très Pauvres (cf le graphique ci-dessous à gauche) et Pauvres (cf le graphique de droite ci-dessous), ne seront probablement pas confrontés à de Déficit de Survie et ni à un Déficit de Protection de Moyen d'Existence. En revanche, on observe une détérioration des moyens d'existence de ces ménages.

Graphique 1 : Zone agricole du Département du Gourkosso



Ces dégradations des moyens d'existence sont attribuables à une mauvaise production liée à la mauvaise répartition spatiotemporelle (surtout l'arrêt à précoce des pluies), dévastation des champs par les bovins due à leur forte concentration dans le département et destruction par les pachydermes occasionnant une baisse importante de production sorgho (-20%), riz (-20%), maïs (-20%), sésame (-60%) et l'arachide (-60%) et baisse de paiement en

nature pendant la récolte (-40%) et des revenus tirés de cultures de rente, surtout dû à la baisse de prix de vente . A cela s'ajoute la baisse revenue tirer de mains d'œuvres locales et de l'auto-emploi.

Par exemple, la contribution de leurs propres produits agricoles et du revenu tiré de la vente de produits agricoles dans leurs besoins énergétiques annuels qui représentaient 42% et 25% pour les ménages Très Pauvres et 56% et 55% pour les ménages Pauvres en année de référence sont estimés respectivement à 38% et 12% ; 49% et 45% en année en cours (tableau ci-dessous). Autrement dit, le revenu total projeté pour 2018-2019 devrait être en baisse par rapport à celui de l'année de référence 2016-2017 (en termes de nourriture et cash équivalente: 173% contre 201% pour les ménages Très Pauvres et 230% contre 248% pour les ménages Pauvres soit une baisse d'environ de 28% pour les Très Pauvres et 18% pour les Pauvres) mais reste toujours au-dessus de deux seuils d'intervention (protection des moyens de subsistance : 166% pour les ménages Très Pauvre et 182% pour les ménages Pauvres ; de Survie : 130% pour les ménages Très Pauvres et Pauvres).

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages Très Pauvres et Pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 2 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			130%			130%
l/hoods protection			36%			52%
cultures	42%	38%		56%	49%	
vente des cultures	25%	12%		55%	45%	
vente du betail	15%	27%		34%	49%	
dons/versements	0%	0%		0%	0%	
main d'oeuvre local	50%	41%		44%	36%	
auto-emploi	19%	8%		14%	6%	
aide alimentaire	0%	0%		0%	0%	
paiement en nature	19%	12%		14%	10%	
peche/cueill/autres	30%	35%		30%	34%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		0%			0%	
total income	201%	173%		248%	230%	
			166%			182%

Le revenu tiré de la vente de culture, surtout celle de l'oignon 41% pour les Très Pauvres et 45% pour les Pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 28% et 32% ; et à cela s'ajoute une baisse de revenu tirés de l'auto-emploi (54% contre 46% et 34% contre 29% respectivement pour ménages Très Pauvre et Pauvres) et une légère baisse de revenu tirés des mains d'œuvres locales.

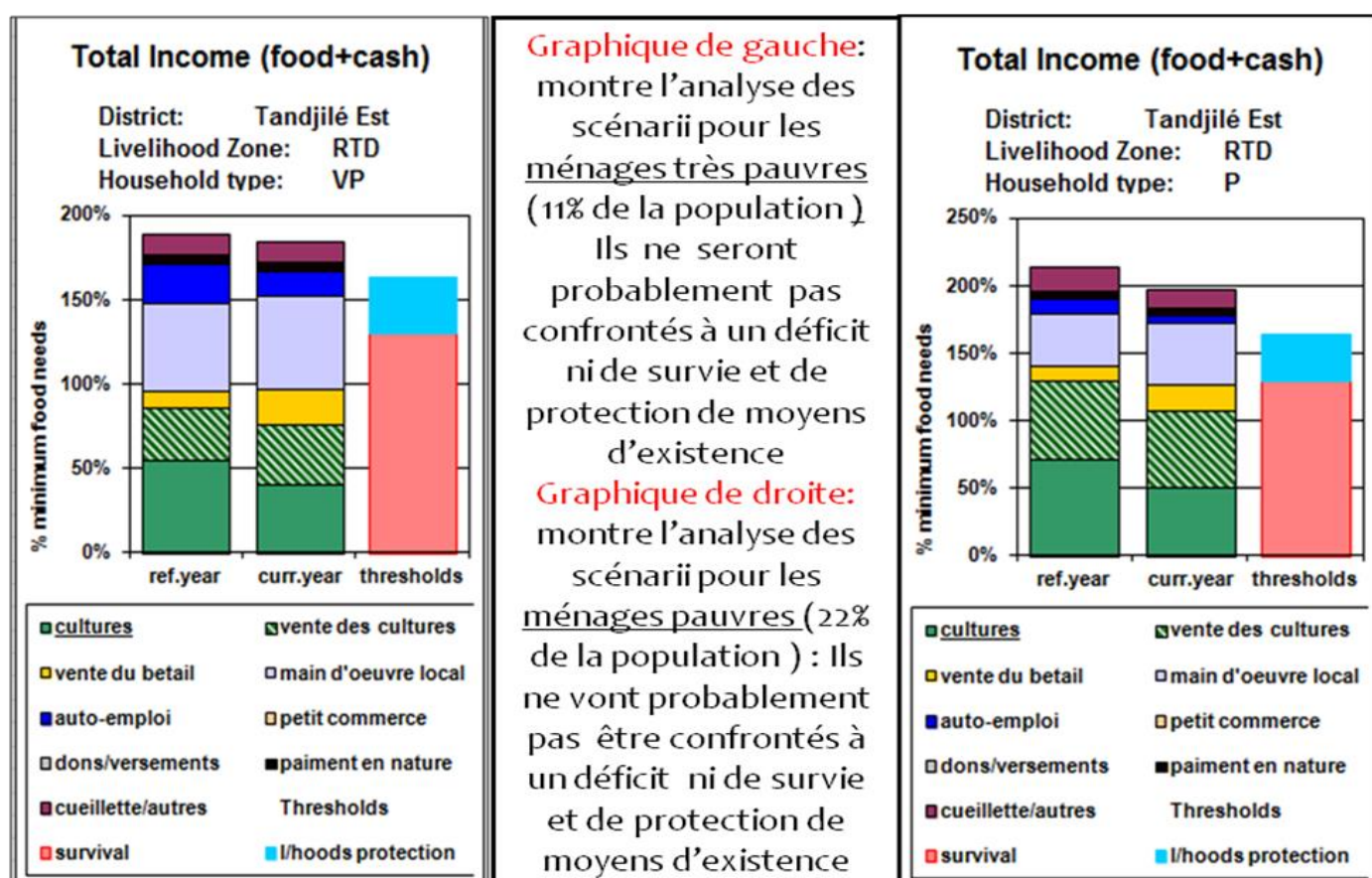
Malgré les options possibles pour l'expansion de certaines sources de revenus et de nourriture pour ces ménages et

le transfert des dépenses non essentielles aux dépenses sur l'achat des denrées de base, les ménages Très Pauvre et Pauvres de Barh El Gazal sud n'auront probablement pas assez d'argent pour couvrir les dépenses de protection des moyens d'existence.

3.2.2. Zone rizicole de Tandjilé (zone soudanienne)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de zone rizicole de Tandjilé. Les ménages Très Pauvres (cf le graphique ci-dessous à gauche) et Pauvres (cf le graphique de droite ci-dessous), ne seront probablement pas confrontés à de Déficit de Survie et ni à un Déficit de Protection de Moyen d'Existence. En revanche, on observe une détérioration des moyens d'existence de ces ménages.

Graphique 2 : Zone rizicole du Département de Tandjilé Est



La baisse importante de la production du riz (-47%), maïs (-20%), mil (-28%) et l'arachide (-18%) due au non débordement du fleuve chari, de séquence sèche au moment d'épiaison, d'arrêt précoce des pluies, la non de distribution gratuite des semences et de la subvention d'engrais minéraux est la principale cause de la dégradation des moyens d'existence. A cela s'ajoute la baisse du revenu tiré de l'auto-emploi.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages Très Pauvres et Pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 3 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

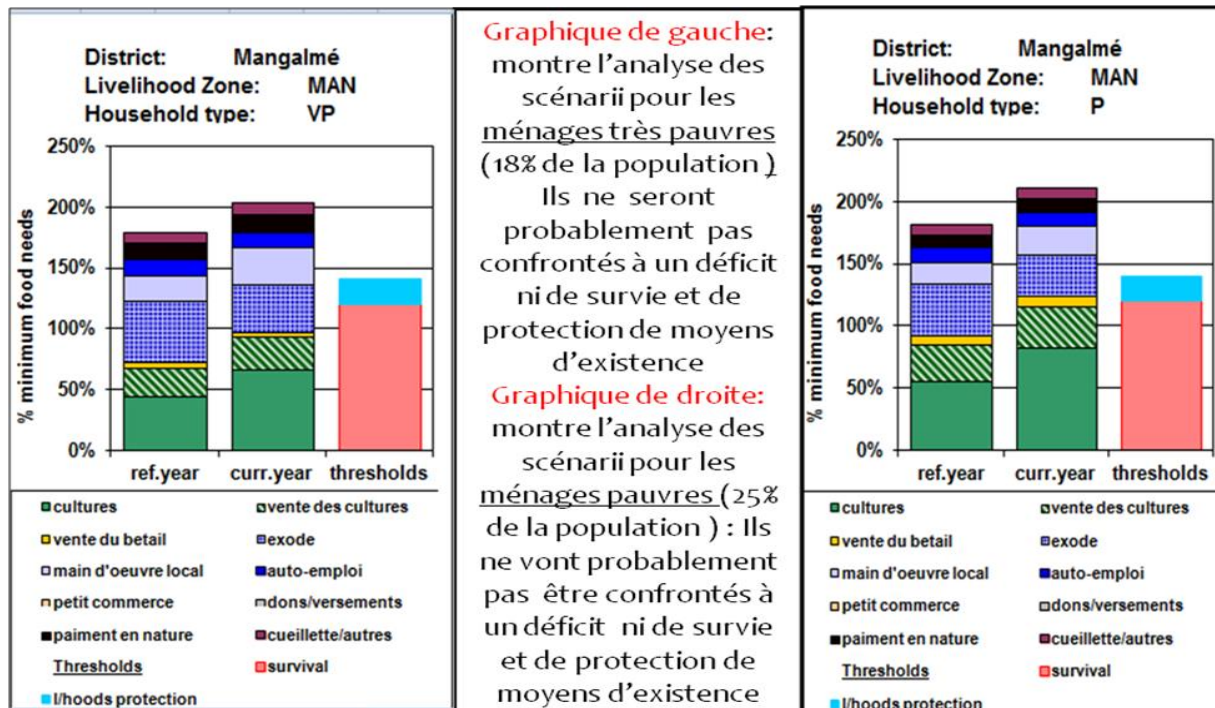
	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			130%			130%
l/hoods protection			34%			35%
cultures	55%	41%		71%	51%	
vente des cultures	31%	35%		58%	56%	
vente du betail	9%	21%		12%	20%	
main d'oeuvre local	52%	56%		39%	45%	
auto-emploi	23%	14%		11%	6%	
paiment en nature	6%	6%		5%	5%	
cueillette/autres	12%	12%		18%	13%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		0%			0%	
total income	189%	184%		214%	197%	
			164%			165%

La contribution de la production agricole et du revenu tiré de la vente de produits agricoles dans les besoins énergétiques annuels qui représentaient 55% et 31% pour les ménages Très Pauvres et 71% et 58% pour les ménages Pauvres en année de référence sont estimés respectivement à 41% et 35% ; 51% et 56% en année en cours. Autrement dit, le revenu total projeté pour 2018-2019 devrait être en baisse par rapport à celui de l'année de référence 2016-2017 (en termes de nourriture et cash équivalente: 173% contre 201% pour les ménages Très Pauvres et 230% contre 248% pour les ménages Pauvres soit une baisse d'environ de 28% pour les Très pauvres et 18% pour les Pauvres) mais reste toujours au-dessus des deux seuils d'intervention (Protection des Moyens d'Existence : 166% pour les ménages Très Pauvres et 182% pour les ménages Pauvres ; de Survie : 130% pour les ménages Très Pauvres et Pauvres).

3.2.3. Zone agropastorale de Biltine (zone sahélienne)

Les graphiques ci-dessous, présentent l'analyse des résultats pour les ménages très pauvres et pauvres de zone agropastorale de département de Mangalmé. Les ménages Très Pauvres (15% de la population) et les ménages Pauvres graphique droite (28% de population) ne vont pas être confrontés à un Déficit de Protection de Moyens d'Existence ni celui de Survie. Par ailleurs, on observe une amélioration des moyens d'existence de ces ménages.

Graphique 3 : Zone agropastorale du Département de Mangalmé



Cette amélioration des moyens d'existence est attribuable à une bonne répartition spatiotemporelle des pluies occasionnant une hausse de la production agricole pluviale et de contre saison : sorgho (35%), sorgho de décrue (62%), sésame (44%), l'arachide (51%) et gombo (65%), par conséquent une augmentation des revenus tirés de cultures de rente malgré la baisse de prix de vente. A cela s'ajoute une hausse de revenu tiré de mains d'œuvres locales.

Par exemple, la contribution de leurs propres produits agricoles et du revenu tiré de la vente de produits agricoles dans leurs besoins énergétiques annuels qui représentaient 44% et 23% pour les ménages Très Pauvres et 55% et 29% pour les ménages Pauvres en année de référence sont estimés à respectivement à 66% et 27% ; 82% et 33% en année en cours (tableau ci-dessous). Autrement dit, le revenu total projeté pour 2018-2019 devrait être en hausse par rapport à celui de l'année de référence 2014-2015 (en termes de nourriture équivalente : 204% contre 179% pour les ménages Très Pauvres et 211% contre 182% pour les ménages Pauvres soit une hausse d'environ de 25% pour les Très Pauvres et 29% pour les Pauvres).

L'impact de ces améliorations sur les sources de nourriture et de revenu des ménages Très Pauvres et Pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

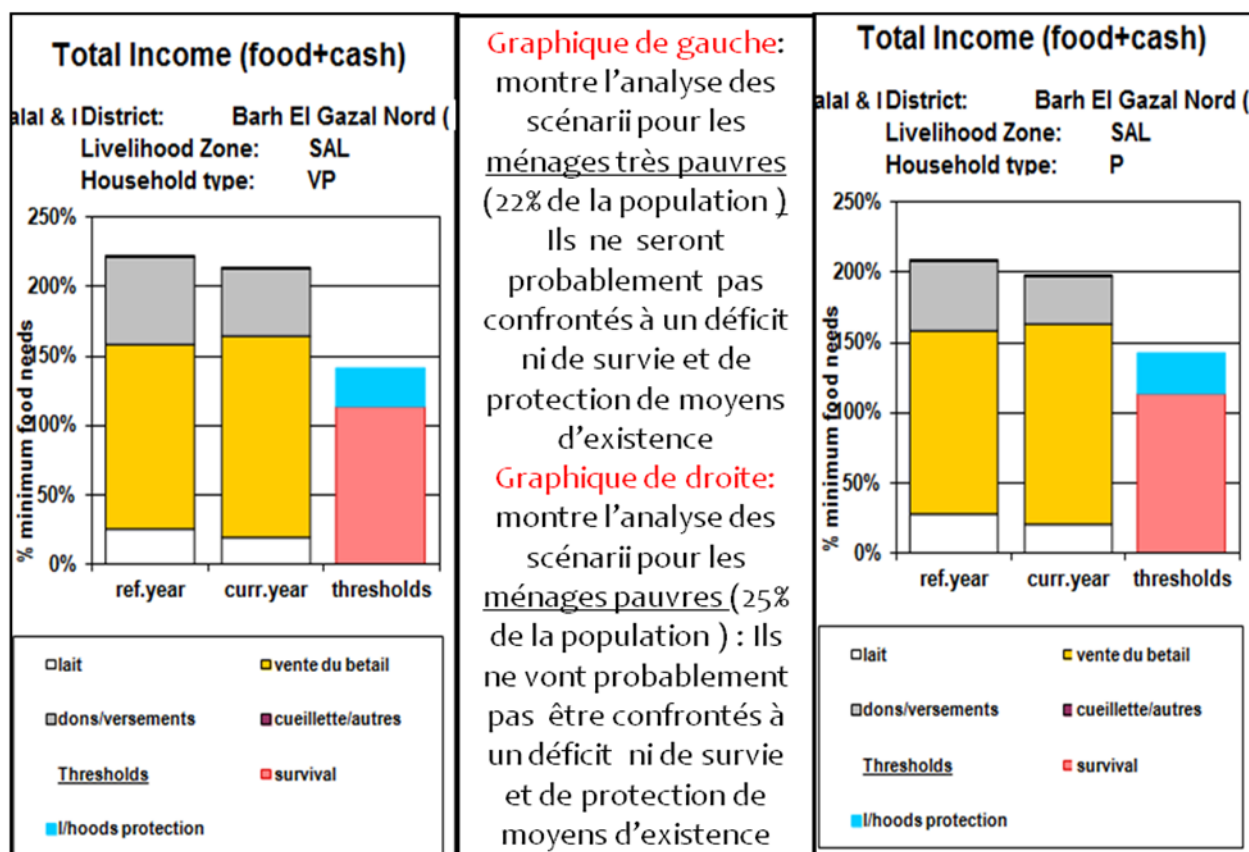
Tableau 4 : Sources de nourriture et revenu de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours(AC) et aux deux seuils(seuil de survie et de protection de moyen d'existence)

TOTAL	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
survival			120%			120%
l/hoods protection			21%			21%
lait	0%	0%		1%	1%	
cultures	44%	66%		55%	82%	
vente des cultures	23%	27%		29%	33%	
vente du betail	4%	4%		8%	8%	
exode	50%	40%		42%	33%	
main d'oeuvre local	22%	31%		17%	24%	
auto-emploi	14%	12%		12%	11%	
paiement en nature	13%	14%		10%	11%	
cueillette/autres	9%	10%		8%	9%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		0%			0%	
total income	179%	204%		182%	211%	
			141%			141%

3.2.4. Zone pastorale de BEG Nord (zone saharienne)

L'analyse des résultats pour les ménages Très Pauvres et Pauvres de la Sous-préfecture de Salal et de Dourgoulanga montre que les ménages Très Pauvres (22% de la population), graphique de gauche et les ménages Pauvres (25% de la population), graphique de droit, ne sont pas susceptibles de faire face à de Déficit de Survie et ni à un Déficit de Protection de Moyen d'Existence. Par contre, on observe une détérioration des moyens d'existence de ces ménages.

Graphique 4 : Zone pastorale de Salal Département de BEG Nord (Sous-préfecture de Salal et Dourgoulanga)



Cette dégradation des moyens d'existence est attribuable à la baisse de prix du bétail (-9% chameau, -33% caprins et -20 ovins) de revenu tiré de versement des exodants de -50%, de petit commerce (-40%) dû à l'insécurité dans les pays voisins (Nigéria, Lybie). Cette situation devrait être pire, heureusement que les prix de bétail et de denrée de base évoluent dans le même sens. A cela s'ajoute l'insuffisance et la mauvaise qualité de pâturages, surtout la disparition des espèces stimulantes de la production laitière appelées localement « Kirtchik, Tahour, Dohe... » ont occasionné une baisse de la production laitière journalière de 25% et l'effectif de femelle lactante de 8%.

L'impact de ces chocs sur les sources de nourriture et de revenu des ménages Très Pauvres et Pauvres sont consignés dans le tableau ci-dessous. Les stratégies d'adaptation de moindre coût sont prises en compte dans les changements observés ici.

Tableau 5: Sources de nourriture et revenu (converti en énergie) de l'année de référence (AR) comparées à celles de l'année en cours (AC) et aux deux seuils (seuil de survie et de protection des moyens d'existence)

	TP			P		
	ref.year	curr.year	thresholds	ref.year	curr.year	thresholds
TOTAL						
survival			113%			113%
l/hoods protection			28%			29%
lait	24%	18%		26%	19%	
vente du bétail	134%	147%		131%	144%	

dons/versements	63%	48%		51%	34%	
cueillette/autres	0%	0%		1%	1%	
deficit: survie		0%			0%	
deficit: livelihoods protection		0%			0%	
total income	222%	213%		209%	198%	
			142%			142%

La contribution du lait à la couverture des besoins énergétiques annuels qui représentait 24% pour les ménages Très Pauvres et 26% pour les Pauvres en année de référence est tombée respectivement pour ces deux groupes à 18% et 19%. A cela s'ajoute une baisse de revenu tirés des envois des immigrants (63% contre 48% et 51% contre 34% respectivement pour ménages Très Pauvres et Pauvres). Par contre, la possibilité pour l'expansion des revenus de ces ménages en vendant au moins une tête de plus de bétail sans toucher le noyau reproducteur, les a permis d'améliorer les revenus tirés de cette source (134% contre 147% et 131% contre 144% respectivement pour ménages Très Pauvres et Pauvres).

Malgré cette vente, le revenu total projeté pour 2018-2019 des ménages Très Pauvres et Pauvres de sous-préfecture de Salal et Dourgoulanga devrait être en baisse par rapport à celui de l'année de référence 2014-2015 (en termes de nourriture équivalente: 213% contre 222% pour les ménages Très Pauvres et 198% contre 209% pour les ménages Pauvres soit une baisse d'environ de 11% pour les Très Pauvres et Pauvres) mais reste toujours au-dessus de deux seuils d'intervention (protection des moyens de subsistance : 142% pour les ménages Très Pauvres et Pauvres ; de survie : 113% pour les ménages Très Pauvres et Pauvres).

IV. RESUME DES RESULTATS PAR RAPPORT AUX DEUX SEUILS

Tableau 6 : Synthèse des résultats OA mars 2019

ZEMCode	description ZME	Baseline/departements	Groupes de richesse	% Population	Periode de Deficit	Deficit de survie	Deficit PME
TD05	Zone centrale agropastorale	Mangalmé	TP	18%		0%	0%
			P	25%		0%	0%
			M	28%		0%	0%
			N	29%		0%	0%
		Guera	TP	18%		0%	0%
			P	25%		0%	0%
			M	28%		0%	0%
			N	29%		0%	0%
		Abtouyour	TP	18%		0%	0%
			P	25%		0%	0%
			M	28%		0%	0%
			N	29%		0%	0%
Batha Est	TP	18%		0%	0%		

			P	25%		0%	0%
			M	28%		0%	0%
			N	29%		0%	0%
TD05	Zone centrale agropastorale	Dagana	TP	19%		0%	0%
			P	23%		0%	0%
			M	31%		0%	0%
			N	27%		0%	0%
		Haraze Albier	TP	19%		0%	0%
			P	23%		0%	0%
			M	31%		0%	0%
			N	27%		0%	0%
TD05	Zone centrale agropastorale	Fitri	TP	25%		0%	0%
			P	23%		0%	0%
			M	26%		0%	0%
			N	26%		0%	0%
TD05	Zone centrale agropastorale	Way	TP	20%		0%	0%
			P	29%		0%	0%
			M	33%		0%	0%
			N	19%		0%	0%
TD05	Zone centrale agropastorale	Barh El Gazal Ouest	TP	16%		0%	0%
			P	28%		0%	0%
			M	31%		0%	0%
			N	25%		0%	0%
		Barh El Gazal Sud	TP	16%		0%	12%
			P	28%		0%	6%
			M	31%		0%	0%
			N	25%		0%	0%
TD05	Zone centrale agropastorale	Widi Bissam	TP	22%		0%	0%
			P	25%		0%	0%
			M	30%		0%	0%
			N	23%		0%	0%
TD05	Zone centrale agropastorale	Batha Ouest	TP	19%		0%	0%
			P	23%		0%	0%
			M	31%		0%	0%
			N	27%		0%	0%
TD06	Zone Est céréales et maraichage	Abdi	TP	21%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	31%		0%	0%
			N	25%		0%	0%
		Ouara	TP	21%		0%	0%

			P	24%		0%	0%	
			M	31%		0%	0%	
			N	25%		0%	0%	
			Assougha		TP	21%		0%
				P	24%		0%	0%
				M	31%		0%	0%
				N	25%		0%	0%
		TD06	Zone Est céréales et maraichage	Kimiti	TP	22%		0%
P	28%					0%	0%	
M	26%					0%	0%	
N	24%					0%	0%	
TD07	Zone de tanshumence	BEG Nord	TP	21%		0%	0%	
			P	24%		0%	0%	
			M	27%		0%	0%	
			N	28%		0%	0%	
		Kanem	TP	21%		0%	0%	
			P	24%		0%	0%	
			M	27%		0%	0%	
			N	28%		0%	0%	
TD07	Zone de tanshumence	Biltine	TP	27%		0%	0%	
			P	23%		0%	0%	
			M	25%		0%	0%	
			N	24%		0%	0%	
TDO3	Zone sud central et céréales pluviales	Barh Signeka	TP	18%		0%	0%	
			P	32%		0%	0%	
			M	24%		0%	0%	
			N	26%		0%	0%	
TD01	Zone de culture de céréales et de rentes	Barh Sarah	TP	10%		0%	0%	
			P	26%		0%	0%	
			M	36%		0%	0%	
			N	28%		0%	0%	
TD09	Zone de culture ouasienne et de camelin	Nord Kanem	TP	22%		0%	0%	
			P	25%		0%	0%	
			M	29%		0%	0%	
			N	23%		0%	0%	
		BEG Nord	TP	22%		0%	0%	
			P	25%		0%	0%	
			M	29%		0%	0%	
			N	23%		0%	0%	
TD08	Zone	Mandy	TP	21%		0%	0%	

	agropastorale et pêche		P	20%		0%	0%
			M	33%		0%	0%
			N	26%		0%	0%
		Fouli	TP	21%		0%	0%
			P	20%		0%	0%
			M	33%		0%	0%
			N	26%		0%	0%
		Kaya	TP	21%		0%	0%
			P	20%		0%	0%
			M	33%		0%	0%
			N	26%		0%	0%
TD02	Zone Rizicole	Tandjilé Est	TP	11%		0%	0%
			P	22%		0%	0%
			M	35%		0%	0%
			N	32%		0%	0%
		Tandjilé Centre	TP	11%		0%	0%
			P	22%		0%	0%
			M	35%		0%	0%
			N	32%		0%	0%
		Mayo Boney	TP	11%		0%	0%
			P	22%		0%	0%
			M	35%		0%	0%
			N	32%		0%	0%
TD01	Zone de culture de céréales	Mayo Dallah	TP	14%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	34%		0%	0%
			N	27%		0%	0%
		Kabbia	TP	14%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	34%		0%	0%
			N	27%		0%	0%
		Tandjilé	TP	14%		0%	0%
			P	24%		0%	0%
			M	34%		0%	0%
			N	27%		0%	0%
TD01	Zone de culture de céréales	Mandoul Occidental	TP	13%		0%	0%
			P	23%		0%	0%
			M	36%		0%	0%
			N	28%		0%	0%
		Mandoul Oriental	TP	13%		0%	0%

			P	23%		0%	0%
			M	36%		0%	0%
			N	28%		0%	0%
TDI	Agricole (Logone Occidental)	Lac Wey	TP	23%		0%	0%
			P	28%		0%	0%
			M	30%		0%	0%
			N	19%		0%	0%
		Dodjé	TP	36%		0%	0%
			P	27%		0%	0%
			M	21%		0%	0%
			N	16%		0%	0%
		Gueni	TP	35%		0%	0%
			P	27%		0%	0%
			M	22%		0%	0%
			N	16%		0%	0%
		Ngourkosso	TP	32%		0%	0%
			P	31%		0%	0%
			M	21%		0%	0%
			N	16%		0%	0%

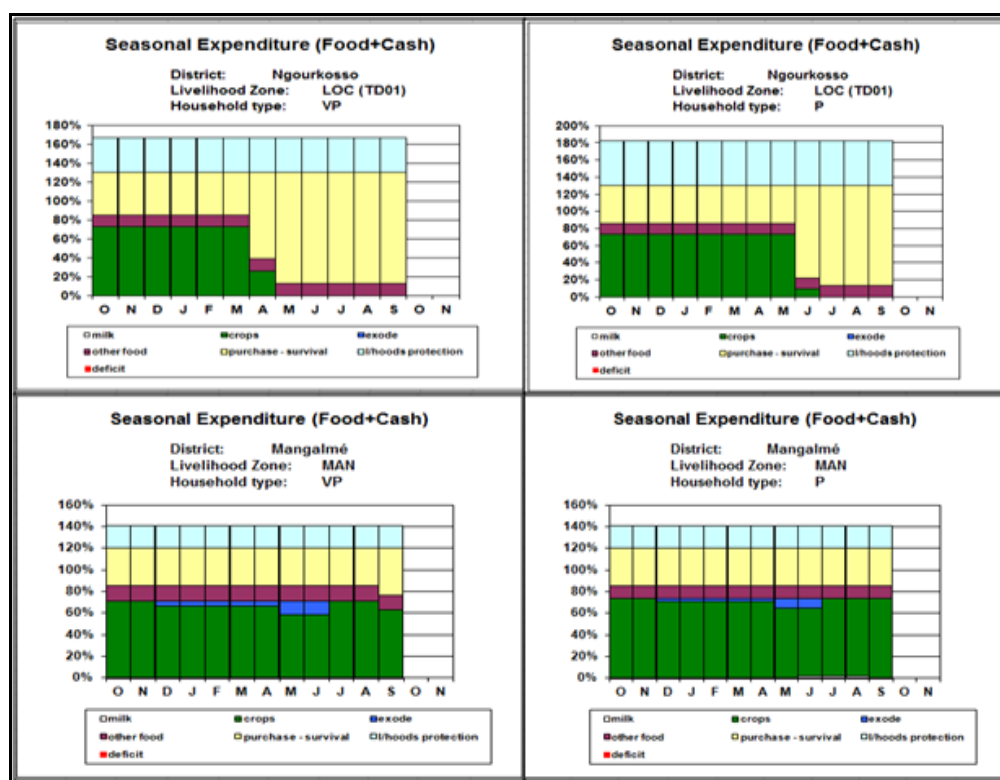
V. SAISONNALITE DES DEFICITS

Les calendriers agricoles ont été créés en combinant des informations sur le revenu total avec les données de calendrier saisonnier montrant où différentes sources de nourriture et d'argent sont disponibles.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution projetée de la consommation/dépenses, par mois pour une catégorie de ménages, de septembre 2018 à août 2019 pour les zones agricoles de Gourkosso et agropastorale de Mangalmé.

Les résultats présentés ici montrent que les ménages Très Pauvres et Pauvres de Gourkosso et de Mangalmé n'auront pas de difficultés d'accès à la nourriture et aux revenus durant toute l'année de consommation.

Figure 2 : saisonnalité des déficits :



VI. OPTION DES REPONSES/RECOMMANDATIONS

Difficultés

Même si la qualité de l'analyse semble améliorée, les analystes se heurtent le plus souvent à des difficultés suivantes :

- ✓ La non disponibilité des séries des données de cinq dernières des prix de marchés de certaines zones des études ;
- ✓ La non disponibilité des statistiques des cultures maraichères ;
- ✓ Capacité limitée des analystes ;
- ✓ La non correspondance des LIAS selon les Zones de Moyens d'existences ;

CONCLUSION

D'une manière générale, l'atelier s'est déroulé dans de bonnes conditions avec une participation active de la part des partenaires qui ont pris part à l'atelier. Et il est à constater que les résultats de cette analyse sont très sensibles à la variation de prix des aliments de base et de bétail. De ce fait dans les mois à venir une surveillance attentive des prix des céréales par rapport à l'évolution des sources de revenus est essentielle pour comprendre la situation de ménages cette année et être en mesure d'anticiper.

D'autres scénarios peuvent être analysés si des informations supplémentaires deviennent disponibles ou si les décideurs voudraient comprendre la vulnérabilité à différents types de chocs.

